



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question écrite n° 66502

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'état des relations diplomatiques entre le Kazakhstan et la Chine. En effet, l'Etat chinois exige le renvoi forcé des membres du groupe ethnique ouïgour sur ses territoires, où ils pourraient être victimes de violation des droits de la personne humaine. Craignant de voir les pressions exercées se renforcer, le Kazakhstan se retrouve dans une situation d'inconfort délicate. Il lui demande si des mesures diplomatiques pourraient être engagées afin d'inciter la Chine, récemment désignée organisatrice des Jeux olympiques de 2008, à mettre un terme aux pressions qu'elle exerce sur le gouvernement du Kazakhstan.

Texte de la réponse

La France est informée des difficultés rencontrées par les Ouïgours au Kazakhstan et en Chine. Les autorités chinoises semblent soucieuses de limiter l'influence que peut avoir sur la population du Xinjiang l'indépendance des anciennes républiques d'URSS. Les autorités d'Astana, pour leur part, paraissent peu enclines à favoriser des mouvements séparatistes susceptibles de déstabiliser la société pluriethnique du pays, qui compte près de 300 000 Ouïgours, dont 50 000 environ à Almaty. La coopération entre Pékin et Astana sur ce thème paraît satisfaisante pour les deux parties. La position constante de la France est de ne pas interférer dans la politique extérieure d'un autre Etat. Elle reste toutefois attentive à la nécessité d'éviter un amalgame entre les mouvements ouïgours engagés dans une lutte armée et les organisations se limitant aux manifestations pacifiques d'un activisme politique et culturel. Attachée au respect de certains principes universels, la France suit avec attention les situations de violation des droits de l'homme au Xinjiang, comme en Asie centrale. Elle souhaite en particulier que les libertés de culte et d'expression y soient respectées par le gouvernement chinois. Elle saisit régulièrement, dans le cadre du dialogue euro-chinois, l'occasion d'attirer l'attention des autorités chinoises sur la nécessité de préserver l'identité culturelle et religieuse des Ouïgours et de respecter les droits individuels et collectifs.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66502

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5500

Réponse publiée le : 19 novembre 2001, page 6603